

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3703**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications option internet et réseaux locaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Lille 1 Sciences et Technologies Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lille I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, ce professionnel participe à des projets de développement d'applications. Il préconise des solutions informatiques pour répondre aux besoins de l'entreprise. Il définit les méthodes, les outils, les procédures ainsi que les moyens humains et matériels à utiliser.

Animant des équipes de techniciens et d'agents, il gère, administre et sécurise le réseau local. Il assure la surveillance des infrastructures réseau et des systèmes associés, diagnostique les incidents et corrige les programmes. Responsable du suivi de la sous-traitance, il entretient des relations avec les partenaires extérieurs.

Il prend également en charge l'assistance technique et la formation aux utilisateurs.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans le domaine de l'industrie (technologies de commande des transformations industrielles) ou des services (traitement de l'information, réseaux de transmission des données).

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Responsable réseaux et systèmes
- Administrateur de services réseau et internet

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Programmation structurée : Maîtrise du langage C, approche modulaire...
- Architecture des ordinateurs : Architecture de base, microprocesseurs, mémoire, bus, UART, E/S par interruptions...
- Systèmes d'exploitation : Unix, gestion de fichiers, processus, utilitaires, langage de script, administration...
- Conception de logiciels : Aspects méthodologiques, outils de génie logiciel...
- Techniques avancées de programmation : Maîtrise des concepts objet, mise en œuvre avec Java...
- Anglais
- Management de projet : Les configurations organisationnelles de base, le conflit interpersonnel, ouverture à la gestion de projet...
- Transmission de données, protocoles : Les supports et les modes de transmission, les protocoles de communication, les normes X25, Frame Relay, Wifi...
- Les réseaux locaux : Aspects matériels, administration d'un serveur et des services associés
- Réseau IP : Le protocole TCP/IP, techniques de routage, configuration d'un routeur IP, les services TCP/IP - DHCP, Proxy, Firewall...
- Intranet : Mise en œuvre d'une infrastructure intranet sous IIS et Linux, de serveurs HTTP, Mail, FTP, DNS...

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignant-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://ustl1.univ-lille1.fr/projetUstl/>

<http://cueep.univ-lille1.fr/sitelp>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :